

MARINE LE PEN – Rassemblement National

Taxation des plus riches

Marine Le Pen annonce qu'elle supprimera l'IFI et qu'elle le remplacera par un impôt sur la fortune financière. Elle ne fait pas mention de la flat tax.

Elle souhaite les impôts sur l'héritage direct pour les familles modestes et les classes moyennes (ce qui est déjà appliqué, près de 90% des successions n'étant pas taxées) et exonèrera les donations des parents et des grands-parents à leurs enfants et petits-enfants jusqu'à 100 000 euros par enfant tous les dix ans. Elle exonèrera aussi de droit de succession les biens immobiliers jusqu'à 300 000 euros.

Point d'attention:

Rétablir un impôt sur le patrimoine financier sans revoir les niches fiscales devrait permettre aux plus riches de continuer à échapper largement à l'ISF. Dans le même temps, une exonération totale de la résidence principale devrait également profiter aux plus riches des riches dont les valeurs immobilières sont plus aisées. Le rendement de l'ISF proposé par Marine Le Pen sera donc largement de l'ordre du symbole.

En ne s'attaquant pas à l'architecture de la taxation des successions et en proposant à l'inverse de nouvelles exonérations, la candidate devrait permettre une nouvelle exonération à destination des plus riches (près de 90% des successions ne sont déjà pas taxées).

Progressivité de l'impôt

La candidate du Rassemblement National a pour ambition de financer la hausse des salaires par une baisse des cotisations et d'exonérer d'impôt sur le revenu de tous les jeunes actifs jusqu'à 30 ans.

Point d'attention :

Les mesures proposées par Marine Le Pen constituent de nouveaux cadeaux aux plus riches et un risque significatif d'affaiblissement du financement de notre modèle social, bénéficiant en premier lieu aux plus précaires.

Baisser l'impôt sur le revenu n'aidera pas les jeunes précaires, qui ne le paient pas. Cela sera en revanche un cadeau pour les jeunes gagnant très bien leur vie (footballeur, star du show-business, etc.).

Baisser les cotisations pour augmenter les salaires est une très mauvaise idée. Cela représente une double peine pour les plus précaires : les baisses de cotisations participent à l'assèchement du financement de notre modèle social et justifient des réformes dont les plus précaires sont aujourd'hui les premières victimes (réforme de l'assurance chômage, retraite, etc.). Par ailleurs, l'alternative d'une couverture privée pour remplacer la sécurité sociale coûte proportionnellement plus cher pour les plus précaires.

Impôt des multinationales

Pour les entrepreneurs de moins de 30 ans, elle promet de supprimer l'impôt sur les sociétés, indépendamment du chiffre d'affaires. Marine Le Pen baissera également les impôts de production notamment la cotisation foncière des entreprises ainsi que la C3S dans les zones de relocalisations. Elle ne mentionne pas l'impôt minimum des multinationales.

Point d'attention :

La baisse des impôts de production bénéficie en premier lieu aux grandes entreprises, notamment celles du secteur financier. En parlant de relocalisation de notre tissu industriel, la candidate passe donc à côté de l'objectif. Si la France possède effectivement des impôts de production plus élevés que la moyenne européenne, elle possède également des subventions à la production deux fois supérieures à la moyenne de la zone euro. Ces impôts servant à financer les collectivités locales, une nouvelle baisse représenterait un énorme manque à gagner et des marges d'actions encore plus réduites pour les élus locaux.

En privilégiant de nouvelles exonérations sur l'impôt sur les bénéfices sans parler de l'accord international sur l'impôt minimum des multinationales, la candidate ne donne pas de garanties sur l'application de ce texte de lutte contre la concurrence fiscale déloyale et l'évasion fiscale des multinationales.

Taxer la spéculation

Le programme de la candidate ne comprend aucune mesure.

Fiscalité écologique

Marine Le Pen souhaite baisser définitivement la TVA à 5,5% sur les carburants et l'énergie.

Point d'attention :

Il faut une réponse immédiate face à la hausse spectaculaire du prix de l'électricité, du gaz et de l'essence, dans le contexte de la guerre en Ukraine, pour garantir une sécurité énergétique des français-e-s les plus précaires. Néanmoins, Oxfam n'estime pas que la réponse soit une baisse définitive de la TVA.

Une telle baisse ne garantit pas un prix d'accès raisonnable pour les plus précaires, dans un contexte de hausse continue du prix du gaz et elle bénéficie largement aux catégories les plus aisées: selon l'ONG Transport&Environnement la remise de 15 centimes sur le prix de l'essence profite ainsi dix fois plus aux 10% les plus riches qu'aux 10% les plus pauvres. Une telle baisse ne saurait être définitive.

Oxfam recommande des actions temporaires pour limiter la hausse du prix de l'énergie (comme les tarifs sociaux pour les factures de gaz et d'énergie) et des aides ciblées vers les plus précaires. Des mesures structurelles doivent être prises pour assurer la fin de notre dépendance aux énergies fossiles et garantir une sécurité énergétique et une mobilité durable (investissement bas-carbone).

Fiscalité féministe

La candidate ne se prononce pas en faveur de la déconjugalisation de l'impôt sur le revenu ce qui permettrait de lutter contre la spécialisation au sein des couples et les inégalités de salaires entre les hommes et les femmes. Elle ne s'engage pas non plus à revoir la fiscalisation des pensions alimentaires pour éviter que le versement d'une pension ne prive une mère seule des minimas sociaux. Elle souhaite en revanche que l'allocation adulte handicapé (AAH) soit déconjugalisé.